

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 26 juin 2009

Service instructeur
Service Entretien Exploitation Sécurité

3^{ème} Commission
N° CG-2009-3-3-1

Service consulté
Direction des Finances (D.I.F.)

Routes départementales
Itinéraires cyclables
Modification du plan quinquennal

Résumé : Dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique cyclable, le présent rapport propose l'ajout en 2009 d'opérations inscrites au plan quinquennal les années suivantes afin de compenser les projets qui ne seront que partiellement réalisables cette année.

Le programme quinquennal de réalisation des itinéraires cyclables pour la période 2009 - 2013 a été approuvé par votre Assemblée lors de la séance budgétaire du Conseil Général des 11 et 12 décembre 2008 rapport n° 2008 – 5 – 3 – 8.

Afin d'optimiser la consommation des crédits votés pour la politique cyclable, il vous est proposé de modifier le programme de l'année 2009 pour tenir compte des aléas rencontrés dans sa mise en oeuvre.

Cette modification n'affecte en rien les itinéraires cyclables du schéma départemental des pistes cyclables adopté le 17 octobre 2003.

I - Evolution du plan quinquennal 2009 – 2013

Pour 2009, le plan quinquennal prévoit la réalisation des opérations suivantes :

- Riedisheim – Habsheim (tranche 3) ;
- Carspach – Walheim ;
- Ostheim – Guémar ;
- Hirsingue – Roppentzwiller ;
- Rixheim – Pont du Bouc.

Cependant, deux opérations ne pourront être entreprises que partiellement en 2009 en raison de difficultés dans le choix du tracé :

- Riedisheim – Habsheim (tranche 3) ;
- Hirsingue – Roppentzwiller.

II - Proposition de modification du programme 2009

Les mesures compensatoires suivantes vous sont proposées :

- 1) Nouvelle inscription au plan quinquennal
 - itinéraire cyclable Eguisheim – Herrlisheim.
- 2) Inscriptions au titre des opérations de gros entretien
 - itinéraire cyclable Montreux – Territoire de Belfort ;
 - itinéraire cyclable Forêt de la Hardt ;
 - itinéraire cyclable Kunheim.
- 3) Inscription au titre de la sécurisation des bandes cyclables
 - itinéraire cyclable Lauw – Masevaux.

III - Conclusion

Je vous propose de :

- décider d'entreprendre en 2009 la réalisation des opérations supplémentaires suivantes :
 - itinéraire cyclable Eguisheim – Herrlisheim ;
 - gros entretien de l'itinéraire cyclable Montreux – Territoire de Belfort ;
 - gros entretien de l'itinéraire cyclable Forêt de la Hardt ;
 - gros entretien de l'itinéraire cyclable Kunheim ;
 - sécurisation de l'itinéraire cyclable Lauw – Masevaux.

Les crédits correspondants aux quatre premières opérations sont inscrits au programme A171 – chapitre 2151. Les suivantes sont inscrites au programme A472 – chapitre 4581.

- m'autoriser à lancer les procédures de mise en concurrence et à signer les marchés correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER